

ACCÈS FOND DE FOSSE D'ASCENSEUR

Pour profondeur de fosse maxi : **2,30 m**

▶ **ALUMINIUM** Réglementation Française/Décret 2004-924



Télescopique
sur 5 hauteurs



PIÈTEMENTS TÉLESCOPIQUES RÉGLABLES SUR 5 HAUTEURS



Réglage millimétrique intégré au système
anti-basculement du plancher.
Pour des profondeurs de 1,10 m à 2,30 m.



Solide dispositif d'appui

- Plancher antidérapant 425 x 380 mm, réglage millimétrique de 235 mm.
- 2 larges patins articulés avec semelles crantées.



Sortie de face.

Pliable pour faciliter
la maintenance et le
rangement.

CODE	DÉSIGNATION	NB DE MARCHES	DIM. PLIÉES (M)	POIDS (KG)
N111.203	Accès pour fond de fosse d'ascenseur profondeur 1,10 à 2,30 m	10	Haut. 2,51 Larg. 0,58 Ep. 0,53	21

- ▶ Structure aluminium, assemblée par soudure.
- ▶ Marches antidérapantes de 80 mm.
- ▶ Double main courante.
- ▶ Deux points de grutage repérables à leur couleur jaune.